

La CGT, FO et solidaires ont demandé un délai supplémentaire pour consulter, délai refusé par le gouvernement qui voulait instrumentaliser cet accord pour influencer sur le processus électoral en cours.

Certaines organisations communiquent ainsi vis-à-vis des collègues pour nous dénigrer. C'est pourquoi la Fédération a souhaité te fournir son analyse afin, si la situation se présente, pouvoir argumenter.

19% d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, 67,1% des non-titulaires sont des femmes, 82,3% des postes à temps partiels sont occupés par des femmes. Dévalorisation des professions à prédominance féminine, carrières grignotées, congé parental mal rémunéré... et la liste des inégalités est longue.

Dans la Fonction publique comme dans le secteur privé, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi que la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et agissements sexistes constituent des enjeux majeurs. Pour notre organisation, il ne peut en aucun cas s'agir d'un «supplément d'âme». Tout à l'inverse, ces questions sont une priorité de toutes et de tous à la CGT.

../. suite pièce jointe

fichiers:



[Télécharger communiqué_accord_egalite.pdf](#) (67.27 Ko)

Public: [Égalité / Discriminations](#)
[Égalité Femmes/Hommes](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
